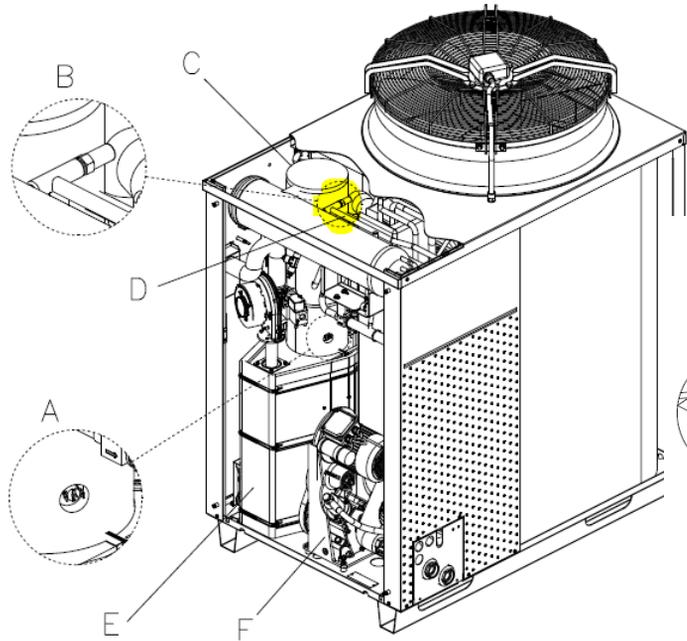


PAC absorption gaz

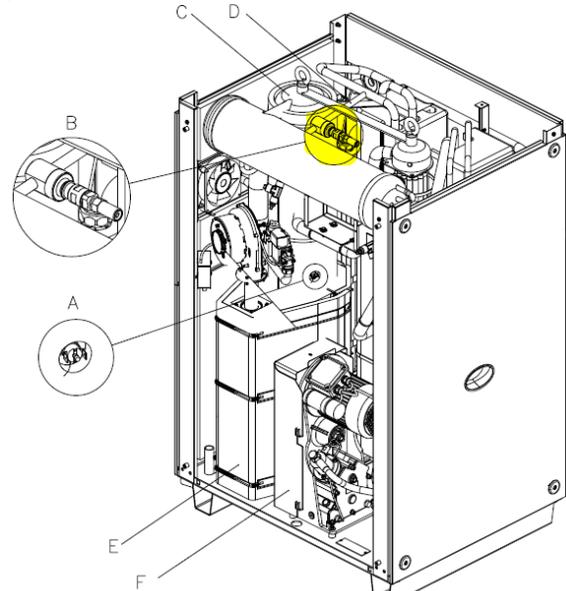
Changement de la soupape de sécurité

Selon la Directive des équipements sous pression, cette soupape est à remplacer au bout de 15 ans d'utilisation puis tous les 5 ans.



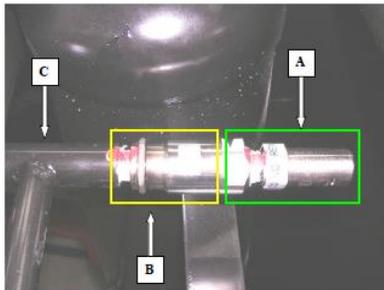
Localisation de la soupape sur une machine aérothermique

- LEGENDE**
- A Thermostat de sécurité du générateur
 - B **Soupape de sécurité du circuit hermétique**
 - C Générateur
 - D Vanne de by-pass
 - E Chambre de combustion
 - F Pompe hydraulique



Localisation de la soupape sur une machine géothermique

Le kit vendu par les fabricants se compose de la soupape, d'un joint torique et d'un papier tournesol

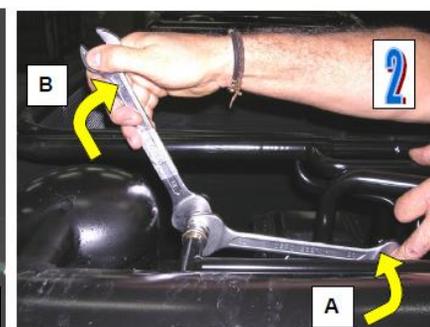
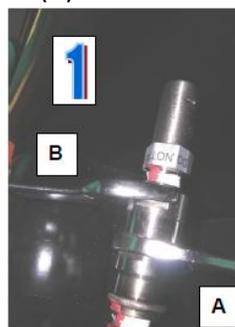


Sur les machines la soupape (A) est montée sur le circuit hermétique (circuit noir C) via une vanne de rétention (B)

Placer les deux clés dans les emplacements prévus (Attention à ne pas dévisser les composants marqués à la cire)

- A reste fixe
- B tourne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre

1 déconnecter l'alimentation électrique



PAC absorption gaz

Changement de la soupape de sécurité

Dévisser jusqu'au démontage complet, c'est-à-dire jusqu'au retrait de la partie mobile de la soupape de sécurité. Veillez à ne pas dévisser les composants de la soupape de sécurité au niveau de l'empreinte de cire à cacheter.

Si pendant le démontage, on détecte une fuite importante d'ammoniac, revisser immédiatement.

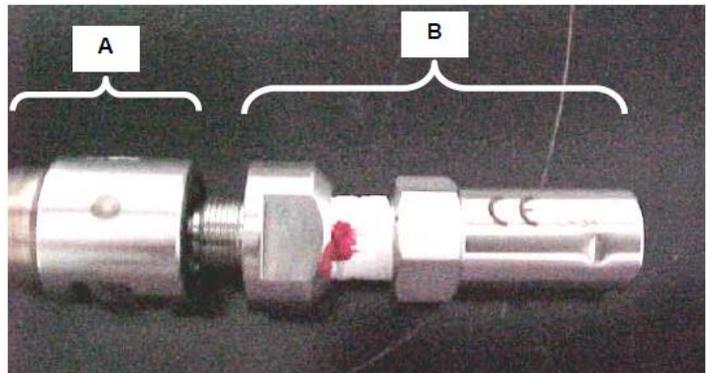
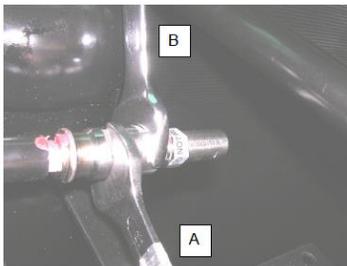


Retrait de la soupape de sécurité



Remplacer le joint torique

Visser la nouvelle soupape (B) .
Serrer en appliquant un couple de 62Nm



A reste fixe et cette fois B tourne dans le sens des aiguilles d'une montre

Vérifier avec le papier de phénophtaléine l'absence de fuite d'ammoniac